



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Saint-Pie-X, tenue le 30 octobre 2024 à l'école Saint-Pie-X.

### Présences :

Directeur :	Bergeron, Mathieu	Parent :	Laplante, Marie-Hélène
Secrétaire/ soutien :	Labonté, Chantal	Parent :	Savaria, Julie
Enseignante :	Collin, Nadine	Parent :	Sara-Ève Carrier
Enseignante :	Rocheleau, Evelyne	Parent :	Florent, Audrey
Professionnelle :	Gauthier, Annie		
Service de garde :	Lavergne, Cynthia		

### Absences :

Parent : Zuniga, Fanny

### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Ouverture de la séance à 19 h et constatation du quorum par le directeur Mathieu Bergeron.

### 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 30 octobre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CYNTHIA LAVERGNE

QUE l'ordre du jour de la séance régulière du 30 octobre soit adopté tel que présenté.

CÉ-24-25/01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 juin 2024

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE GAUTHIER

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 12 juin 2024 soit adopté tel que présenté.

CÉ-24-25/02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 4. Suivi au procès-verbal du 12 juin 2024

Aucun suivi

## 5. Élection aux différents postes

Le directeur, Monsieur Bergeron, explique brièvement aux membres, les rôles et fonctions des différents postes et procède par la suite aux élections :

**La présidence** : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CYNTHIA LAVERGNE de nommer MADAME MARIE-HÉLÈNE LAPLANTE comme présidente du conseil d'établissement. Madame Laplante accepte et est élue au poste de présidente du conseil d'établissement.

**La vice-présidence** : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE GAUTHIER de nommer MADAME JULIE SAVARIA comme vice-présidente du conseil d'établissement. Madame Zuniga accepte et est élue au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

**La secrétaire** : IL EST PROPOSÉ À L'UNANIMITÉ de nommer MADAME CHANTAL LABONTÉ comme secrétaire du conseil d'établissement. Madame Labonté accepte et est élue au poste de secrétaire du conseil d'établissement.

**Le représentant de la communauté** : Aucun représentant de la communauté n'a été nommé par les membres du conseil d'établissement.

## 6. Dénonciation d'intérêts

Des explications sont données concernant le formulaire de dénonciation de conflit(s) d'intérêts. La direction informe que le formulaire sera à remplir par les membres seulement si des circonstances le demandent.

## 7. Questions du public

Aucune question

## 8. Information de la direction

### a) Règles de régie interne / Calendrier des rencontres / Budget CÉ

Monsieur Bergeron résume les différentes règles de régie interne. Proposition du calendrier des dates auxquelles auront lieu les rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. Il est convenu avec les membres que les rencontres débuteront à 18 h 45.

Il informe les membres que le budget du conseil d'établissement totalise un montant de 500 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME EVELYNE ROCHELEAU QUE les règles de régie interne, le calendrier des rencontres ainsi que le budget du conseil d'établissement soient adoptés tels que présentés.

CÉ-24-25/03

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**b) Formation obligatoire – membres du conseil d'établissement**

Le directeur informe les membres que depuis trois ans, la formation est obligatoire pour toutes les personnes siégeant sur le conseil d'établissement. Dans le fichier qui se trouve sur le Drive du conseil d'établissement, un document contenant des liens vers les différentes capsules sont accessibles.

**CONSIDÉRANT** l'obligation de tous les membres de suivre une formation en lien avec leur rôle lors des conseils d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NADINE COLLIN de s'enquérir des avancés des nouveaux membres dans leur formation lors des rencontres.

**CÉ-24-25/04**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

**c) Plan de lutte 24-25 pour contrer l'intimidation et la violence**

Monsieur Bergeron cède la parole à madame Annie Gauthier, psychoéducatrice et intervenante pivot / Volet violence et intimidation à l'école qui fait un résumé du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIE-HÉLÈNE LAPLANTE, d'approuver la reddition du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence de l'année 2024-2025 tel que présenté.

**CÉ-24-25/05**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

**d) Projet éducatif**

Monsieur Bergeron expose les grandes lignes du projet éducatif aux membres et explique que nous sommes rendus à l'application qui débute avec les gestes de politesse.

**e) Mise en œuvre des services complémentaires pour 24-25 (art. 88)**

Monsieur Bergeron fait la présentation des services complémentaires et indique les fonctions de chacun. Il fait également un survol des mesures 24-25 qui s'ajoutent aux différents services offerts aux élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE SAVARIA

QUE la mise en œuvre des services complémentaires 24-25 soit approuvée telle que présentée.

**CÉ-24-25/06**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

**f) Dépôt des activités et sorties (art. 87)**

Monsieur Bergeron présente la compilation des activités éducatives prévues pour l'année scolaire 2024-2025 et mentionne les différents montants que l'école déboursera et la participation financière des parents.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NADINE COLLIN

QUE le conseil d'établissement approuve la programmation des activités et sorties éducatives 2024-2025.

**CÉ-24-25/07**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

**g) Utilisation des locaux**

Le directeur informe les membres du document relatif aux diverses ententes concernant l'utilisation des locaux de l'école avec la Ville de Trois-Rivières.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIE-HÉLÈNE LAPLANTE

QUE l'entente concernant l'utilisation des locaux soit approuvée telle que présentée.

**CÉ-24-25/08**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**h) Projet SASEC – Paniers de Noël**

Monsieur Bergeron demande que l'école poursuive le projet des paniers de Noël de l'organisme COMSEP et que la collecte se fasse de façon collective pour les familles avec lesquelles l'école sera jumelée.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SARA-ÈVE CARRIER

QUE le projet des paniers des Noël proposé soit approuvé tel que présenté.

**CÉ-24-25/09**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

**i) Confinement barricadé**

Monsieur Bergeron explique aux membres le déroulement de l'exercice du confinement barricadé et mentionne que cette année, les policiers seront présents. Une lettre sera envoyée aux parents pour les informer.

## 9. Information du représentant au comité de parents

Madame Zuniga étant absente et qu'aucune rencontre n'ayant eu lieu, il n'y a donc aucune information pour le moment.

## 10. Information de la responsable du service de garde

Mme Lavergne informe les membres sur l'ajout de personnel et détaille le nombre d'enfants fréquentant le service de garde.

### À l'école Saint-Pie-X

- ❖ Sporadique : 112 enfants dont 29 ayant des besoins particuliers
- ❖ Réguliers : 85 élèves dont 11 enfants avec des besoins particuliers

Madame Lavergne fait un retour sur la journée pédagogique du 11 octobre au centre équestre. C'est une sortie qui a emballé les enfants qui étaient présents et qui sera à refaire l'an prochain.

Il y a une sortie à approuver pour le 15 novembre à la foire des Frimousses au Centre Alphonse-Desjardins. La sortie coûte 20 \$ par enfant pour l'activité et l'autobus.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SARA-ÈVE CARRIER d'approuver la sortie du service de garde du 15 novembre 2024.

CÉ-24-25/10

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

Madame Lavergne mentionne que depuis l'an passé, ils sont à préparer un programme d'activités qui se veut être le même concept que le projet éducatif de l'école, mais pour les services de garde et qui a pour thème « *Ensemble pour un service de garde qui favorise le développement du plein potentiel de l'élève* ». Le but est d'uniformiser les pratiques pour tous les services de garde en milieu scolaire.

Le programme sera prêt à faire approuver à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

## 11. Information du personnel et des parents

Mesdames Nadine Collin et Evelyne Rocheleau nous énumèrent les activités qui ont été réalisées ou qui le seront prochainement :

- ✓ Course de Cross-country;
- ✓ Moulin seigneurial (2<sup>e</sup> cycle)
- ✓ Piscine pour les groupes TEACCH
- ✓ Pièce de théâtre du 1<sup>er</sup> cycle
- ✓ Système de renforcement pour les gestes de politesse
- ✓ Fête d'Halloween
- ✓ Visite de Nadine Poirier (autrice)
- ✓ Début du tricot
- ✓ Murale réalisée par Marie-France

**12. Correspondance**

Aucune

**13. Date de la prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mercredi 11 décembre 2024 à 18 h 45.

**14. Levée de l'assemblée**

À 20 h 40, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIE-HÉLÈNE LAPLANTE

QUE l'assemblée soit levée.

**CÉ-24-25/11**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Mathieu Bergeron, directeur



Marie-Hélène Laplante, présidente



Chantal Labonté, secrétaire